

## ANNEXE 1

<p><b>Tableau récapitulatif des « <i>marqueurs</i> » d'une démarche d'éducation populaire (agrément JEP)</b></p>
--

Ces documents ont été construits à partir d'entretiens réalisés avec les membres volontaires de cette commission d'agrément JEP national. Ils ont pour vocation d'outiller l'instruction du volet « *éducation populaire* » de l'agrément.

Ces documents constituent une base de travail commune à mobiliser lors de l'instruction des dossiers de demande d'agrément JEP. Ils permettent notamment, sur des éléments concrets, de justifier si une association se situe, ou non, dans une démarche d'éducation populaire.

En parallèle à ce document, un outil d'autodiagnostic basé sur ces marqueurs est envoyé systématiquement aux associations demandant un agrément JEP.

*Il n'y a pas de « hiérarchie » entre les marqueurs présentés ci-dessous. L'ensemble des marqueurs sont égaux ; il n'existe pas de prédominance de l'un par rapport à un autre. Au sein de chaque marqueur, une série d'indicateurs est proposée. Ces listes ne sont pas restrictives et ont vocation à évoluer en fonction des demandes instruites.*

*Par ailleurs, l'ensemble des marqueurs n'a pas vocation à être rempli par l'association. Toutefois, les instructeurs des demandes devront s'attacher à examiner l'ensemble de ces marqueurs.*

Marqueurs <i>(Se reporter au schéma)</i>	Éléments constituant le marqueur
<p><b><u>N°1</u></b> <b>Situation de départ identifiée et problématisée</b></p>	<p>Marqueur recherché : Prise en compte par l'association de la situation en termes : de contexte, d'environnement et de public dans le développement de son projet émancipateur.</p> <p><i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification précise d'un ou plusieurs types de publics ;</li> <li>- prise en compte du contexte et de l'environnement dans une démarche d'identification nourrie par le/les public(s) induisant à moyen et long terme des processus d'évaluations;</li> <li>- travail en interne sur la problématisation de la situation via des commissions où le/les public(s) sont présents (ou via d'autres instances etc.) ;</li> <li>- projet de l'association ayant des liens forts avec le milieu social d'intervention ;</li> <li>- utilisation du « mode projet » au sein de la structure ;</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b><u>N°2</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Gouvernance participative de l'association</b></p>	<p><b>Marqueur recherché</b> : respect des textes qui régissent l'agrément JEP.</p> <p><i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respect des textes de référence ;</li> <li>- association disposant d'instances démocratiques qui réunissent régulièrement, égalité homme/femme, présence de jeunes ;</li> <li>- fonctionnement démocratique des commissions ;</li> <li>- les usagers et les adhérents ont voix au chapitre au sein des organes de l'association ;</li> <li>- principe de « un individu/une voix » ;</li> <li>- consultation et prise en compte des avis des acteurs de la structure et des publics touchés ;</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b><u>N°3</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Valeurs en action</b></p>	<p><b>Marqueur recherché</b> repérage et travail avec les publics visés sur des valeurs identifiées, explicitées, puis portées au travers d'actions concrètes.</p> <p><i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réflexion de l'association sur les valeurs qu'elle souhaite porter ;</li> <li>- déclinaison de manière concrète de ces valeurs au travers d'actions ;</li> <li>- actions ouvertes à tous, si besoin prise en compte d'un public spécifique ;</li> <li>- égalité de traitement entre les bénéficiaires, dépassement des stigmatisations (cf : droits de l'Homme) ;</li> <li>- lieu favorisant : l'expérimentation, l'impulsion de projets et d'initiatives, l'accompagnement des publics, la rencontre interculturelle, l'accès aux droits (dont droits culturels), la valorisation et la mise en pratique de la notion de solidarité etc.</li> <li>- lieu permettant de s'exprimer librement, de développer sa pensée, de faire émerger la parole, de pouvoir être écouté dans une situation empathique ;</li> <li>- espace de démocratie où les valeurs citoyennes sont expérimentées de manière concrète ;</li> <li>- notion de « lieu de vie » offrant aux individus un cadre permettant de découvrir, de s'épanouir et d'être valorisés (notamment en terme de compétences acquises) ;</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b><u>N°4</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Projet politique- citoyen</b></p>	<p><b>Marqueur recherché</b> : identification par l'association d'un projet de transformation tant individuel que collectif.</p> <p><i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- affirmation par l'association d'une volonté de transformation ;</li> <li>- présence d'un projet politique-citoyen ;</li> <li>- chaque membre de l'association peut contribuer à l'écriture de ce projet ;</li> <li>- le projet peut être axé sur des formes d'intervention et</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>N°5</b></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;"><b>Démarche éducative</b></p>	<p>d'organisation visant à la résolution de problèmes de société ; - bénévolat présent dans le projet de la structure ;</p>
	<p>Marqueur recherché : présence d'une démarche éducative concertée se déclinant de manière concrète dans le projet et les actions de l'association. <i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présence d'un document ayant valeur de « projet éducatif » ;</li> <li>- principes pédagogiques (ou intentions éducatives) clairs pouvant être identifiés dans les actions mises en place par l'association ;</li> <li>- processus éducatif ouvert à tous, dans une démarche tout au long de la vie ;</li> <li>- processus éducatif à long terme ;</li> <li>- savoir expliciter la démarche d'éducation populaire de l'association ;</li> <li>- la thématique de l'éducation populaire fait partie des « débats d'orientation » de l'association ;</li> </ul>
	<p>Marqueur recherché : présence de méthodes pédagogiques plaçant l'individu en position d'acteur. <i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthodes « actives » / co-éducation /co-construction / coopération / jeu éducatif ;</li> <li>- positionnement de l'individu en tant qu'acteur ;</li> <li>- favoriser l'action au sein d'un collectif ;</li> <li>- développement de projets collectifs en interne ;</li> <li>- valorisation de l'individu au sein d'un collectif/d'un groupe ;</li> <li>- construction solidaire ;</li> <li>- réciprocité des savoirs ;</li> </ul>
	<p>Marqueur recherché : identification sommaire des réseaux de partenaires de l'association. <i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travail avec les partenaires associatifs (champ JEP et secteur associatif);</li> <li>- travail avec les services de l'Etat ;</li> <li>- travail avec les collectivités territoriales ;</li> <li>- renforcement de la chaîne éducative ;</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>N°6</b></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;"><b>Méthodes pédagogiques</b></p>	<p>Marqueur recherché : volonté de l'association de formaliser des outils d'évaluations centrés sur des impacts tant individuels que collectifs. <i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les bénéficiaires : développement personnel, émancipation, liberté par le savoir, renforcement du pouvoir d'agir, conscientisation, développement de l'autonomie etc.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>N°7</b></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;"><b>Partenariats</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>N°8</b></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;"><b>Impacts sur les bénéficiaires et sur la société</b></p>	

	<p>- Sur la société : émancipation sociale, citoyenneté active, « faire société », utilité sociale forte, amélioration du social, actions au service de l'intérêt général ;</p>
<p><b><u>N°9</u></b> <b>Modification de la situation de départ</b></p>	<p>Marqueur recherché : les effets des actions de l'association sur la situation « de départ » (marqueur n°1). <i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vigilance constante apportée aux appréciations des publics concernés et prise en compte de ces dernières dans les choix de « réorientation-adaptation » des actions ;</li> <li>- bilan que l'association réalise de son impact sur la situation de départ ;</li> <li>- adaptation de l'association au changement de contexte et d'environnement ;</li> </ul> <p>Marqueur recherché : en plus des marqueurs identifiés ci-dessus, l'association « tête de réseau » doit répondre à un marqueur supplémentaire lié à l'animation de son réseau. <i>Indicateurs possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- portage d'une réflexion entre le niveau national et le niveau local ;</li> <li>- portage collectif d'actions et de démarches d'éducation populaire ;</li> <li>- impulsion de relais locaux et accompagnement ;</li> <li>- formation du réseau ;</li> <li>- conduite du changement ;</li> <li>- processus d'évaluation conduits par le niveau national ;</li> <li>- lieu de recherche et de développement ;</li> <li>- lieu de capitalisation et de partage des pratiques ;</li> <li>- mutualisation des moyens, des idées et des actions ;</li> <li>- fonctionnement démocratique des instances nationales ;</li> <li>- absence de structure pyramidale ;</li> <li>- dimension internationale (innovation ou réseau) : problématiques, échanges, consultation auprès d'instances inter ou supra-gouvernementales</li> <li>- contribution aux orientations nationales ou internationales (européenne et/ou nations-unies, inter-gouvernementale régionale) des politiques publiques visant à dépasser des problèmes de société communs.</li> </ul>
<p><b><u>N°10</u></b> <b>Les « têtes de réseaux »</b></p>	

<p><b>Ce qui est exclu du champ de l'éducation populaire.</b></p>	<p><i>En termes de valeurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-refus des valeurs républicaines et actions antirépublicaines,</li> <li>-pas de prise en compte de l'intérêt général ; -absence de projet collectif,</li> <li>-absence de respect/intégration des individualités dans le collectif,</li> <li>-absence de visée transformative (pas de projet politique-citoyen),</li> <li>- déconnexion du contexte social,</li> <li>-recherche de productivisme/rendement financier (coût des actions élevé),</li> <li>-pas de réflexion sur les valeurs et leurs déclinaisons concrètes ;</li> <li>-absence de démocratie en interne (ex : jeunes exclus de la prise de décision, gouvernance fermée etc.),</li> <li>- pratiques discriminatoires (de facto),</li> <li>Etc.</li> </ul> <p><i>En termes de public :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- absence délibérée de parité homme/femme,</li> <li>- actions se déroulant sur le temps scolaire uniquement,</li> <li>-les bénéficiaires sont positionnés comme de simple « consommateurs d'activités »,</li> <li>- absence de diversité générationnelle, sociale et culturelle,</li> <li>Etc.</li> </ul> <p><i>En termes de pratiques éducatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- absence d'intention/démarche éducative,</li> <li>-présence d'une démarche élitiste et de compétition entraînant l'exclusion de certains publics,</li> <li>Etc.</li> </ul>
---	--

## ANNEXE 2

### Outil d'autodiagnostic à destination des associations sollicitant l'agrément JEP

Cet outil d'autodiagnostic s'adresse aux associations souhaitant obtenir l'agrément « *Jeunesse Education Populaire* » dit « JEP ». Il permet aux associations de réaliser un travail d'autoévaluation portant sur leur positionnement vis-à-vis de la thématique de l'éducation populaire.

L'objectif de cet outil est de permettre à l'association sollicitant un agrément JEP de se positionner sur une série de « *marqueurs* » constitutifs d'une démarche d'éducation populaire. Ce tableau s'utilise conjointement avec le schéma présentant l'ensemble des marqueurs mis sous la forme d'un système. Il permet, notamment, de préparer le rendez-vous avec l'instructeur.

*Remarque* : Cet outil étant dans sa première phase de déploiement, il a vocation à être modifié et consolidé eu égard aux retours des associations qui l'utilisent. Dans ce cadre, nous vous invitons à nous transmettre vos observations à [alexia.morvan@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:alexia.morvan@ille-et-vilaine.gouv.fr)

*Il n'y a pas de « hiérarchie » entre les marqueurs présentés ci-dessous. L'ensemble des marqueurs sont égaux ; il n'existe pas de prédominance de l'un par rapport à un autre. Au sein de chaque marqueur, une série d'indicateurs est proposée. Ces listes ne sont pas restrictives et ont vocation à évoluer en fonction des demandes instruites.*

*Lorsqu'il est demandé un positionnement sur une échelle de 1 à 5, il est entendu que le chiffre « 1 » est la plus basse valeur ; le chiffre « 5 » étant la plus élevée.*

Pour toute question sur ces documents :

**Instructeur** : Alexia MORVAN

Mél : [alexia.morvan@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:alexia.morvan@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Secrétariat** :

Mél :

### Eléments d'autodiagnostic

#### Marqueur n°1 : situation de départ

Quels sont les publics identifiés par votre association ?

- Public « jeune »
- Public spécifique
- Public intergénérationnel

• Autre .....

De quelle(s) manière(s) le contexte et l'environnement sont-ils pris en compte par votre structure ?

.....  
.....

A quel degré, ces éléments sont-ils analysés en interne ? (Sont-ils problématisés ?) (entourez le chiffre qui correspond au mieux à votre situation).

1-2-3-4-5

Remarques :

.....  
.....  
.....

**Marqueur n°2 : gouvernance participative de l'association**

Outre le respect des dispositions juridiques des textes fondant l'agrément JEP qui doivent être obligatoirement respectées, diriez-vous que vous remplissez les critères suivants ? (entourez le chiffre qui correspond au mieux à votre situation)

Principe de « un individu/une voix »

1-2-3-4-5

Les usagers et les adhérents peuvent s'exprimer au sein des organes de l'association

1-2-3-4-5

La gouvernance de la structure est participative

1-2-3-4-5

Remarques :

.....  
.....

Comment évitez-vous les situations d'exclusion ?

.....

.....

**Marqueur n°3 : valeurs en action**

Quelles sont les trois principales valeurs issues de l'éducation populaire portées par votre association ? Comment se déclinent-elles concrètement ?

Valeur	Déclinaison concrète
1-	
2-	
3-	

Votre association est-elle :

*(entourez le chiffre qui correspond au mieux à votre situation)*

Un lieu favorisant l'expérimentation, l'impulsion de projets et d'initiatives

1-2-3-4-5

Un lieu permettant de s'exprimer librement, de développer sa pensée, de faire émerger la parole, de pouvoir être écouté dans une situation empathique

1-2-3-4-5

Un espace de démocratie où les valeurs citoyennes sont expérimentées de manière concrète

1-2-3-4-5

Un « lieu de vie » offrant aux individus un cadre permettant de découvrir, de s'épanouir et d'être valorisés (notamment en termes de compétences acquises)

1-2-3-4-5



Remarques :

.....

.....

.....

**Marqueur n°4 : projet politique-citoyen**

En quoi pensez-vous que l'action de votre association peut transformer le « social » ?

.....

.....

Disposez-vous d'un « *projet politique-citoyen* » formalisé ?

- OUI
- NON
- En cours de formalisation

Si « oui » ou « en cours », qui a formalisé ce projet ?

.....

.....

Comment évolue-t-il ?

.....

.....

Quelle est la place du bénévolat dans votre structure ?

.....

.....

**Marqueur n°5 : démarche éducative**

**Votre structure est-elle dotée d'un « projet éducatif » ?**

- OUI
- NON
- En cours de rédaction

**Si « oui » ou « en cours », qui a formalisé ce projet ?**

.....

.....

**Comment évolue-t-il ?**

.....

**Sans pour autant faire référence à un « projet éducatif » formalisé, existe-t-il des principes pédagogiques clairs sous-tendant vos actions.**

- OUI
- NON

**Lesquels :**

.....

.....

**Les dirigeants, salariés et bénévoles de votre structure sont-ils en mesure d'explicitier la démarche d'éducation populaire de votre association ? (entourez le chiffre qui correspond au mieux à votre situation)**

1-2-3-4-5

**La thématique de l'éducation populaire fait-elle partie des « débats d'orientation » de votre association (entourez le chiffre qui correspond le mieux à votre situation)**

1-2-3-4-5

**Remarques :**

.....

.....

.....

**Marqueur n°6 : méthodes pédagogiques**

Les méthodes pédagogiques utilisées par votre association placent-elles l'individu en position d'acteur ? (entourez le chiffre qui correspond au mieux à votre situation)

1-2-3-4-5

Remarques :

.....  
.....

Quelles sont les trois principales méthodes pédagogiques utilisées dans votre association ?

<b>1</b>	
<b>2</b>	
<b>3</b>	

Votre association utilise-t-elle le mode « projet » ? Si, oui à quelles occasions ?

.....  
.....

**Marqueur n°7 : partenariats**

Quels sont vos partenaires dans le champ JEP ?

.....  
.....

Quels sont vos partenaires dans le secteur associatif (hors champ JEP) ?

.....  
.....

Quels sont vos partenaires dans le champ des collectivités territoriales ?

.....  
.....

Quels sont vos partenaires dans le champ des services de l'Etat ?

.....  
.....

Autres partenaires

.....  
.....

Diriez-vous que l'action de votre association renforce-t-elle la chaîne éducative (logique partenariale éducative)? (entourez le chiffre qui correspond le mieux à votre situation)

1-2-3-4-5

Remarques :

.....  
.....

**Marqueur n°8 : Impacts sur les bénéficiaires et la société**

Votre association a-t-elle formalisé des outils d'évaluations de ces actions ? Si oui, lesquels ?

.....  
.....

Quels sont les trois principaux **impacts sur les bénéficiaires** sur lesquels votre association travaille ? Quels sont leurs modes d'évaluation ?

Impact recherché	Mode d'évaluation
1-	
2-	
3-	

Quels sont les trois principaux **impacts sur la société** sur lesquels votre association travaille ? Quels sont leurs modes d'évaluation ?

Impact recherché	Mode d'évaluation
1-	
2-	
3-	

**Marqueur n°9 : Modification de la situation de départ**

Comment évaluez-vous les impacts de votre action sur la situation/ problématique initialement identifiée ?

.....

.....

Comment adaptez-vous votre activité associative en fonction du changement de contexte et d'environnement ?

.....  
.....

**Marqueur n°10 : « têtes de réseau »**

**A REMPLIR UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ UNE FONCTION DE TETE DE RESEAU**

Diriez-vous que votre fonction de « tête de réseau » est :  
(entourez le chiffre qui correspond le mieux à votre situation)

Un lieu de portage d'une réflexion entre le niveau national et le niveau local  
1-2-3-4-5

Un lieu d'accompagnement et de formation du réseau  
1-2-3-4-5

Un lieu de recherche et de développement  
1-2-3-4-5

Un lieu de portage collectif d'actions et de démarches d'éducation populaire  
1-2-3-4-5

Un lieu d'évaluation  
1-2-3-4-5

Un lieu de capitalisation et de partage des pratiques  
1-2-3-4-5

Impliquée dans une dimension internationale  
1-2-3-4-5

Contribue aux orientations nationales ou internationales des politiques publiques  
1-2-3-4-5

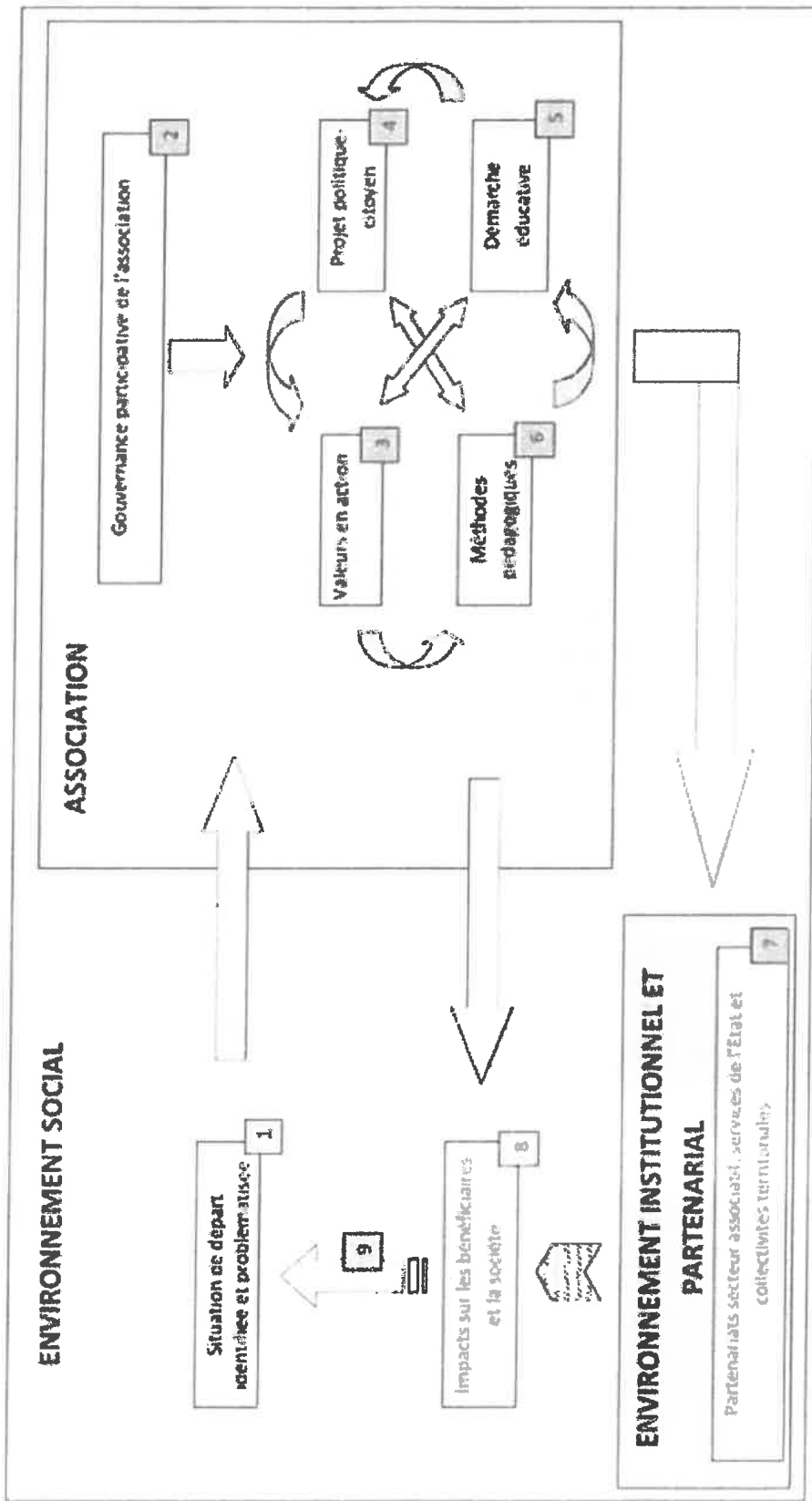
**Remarques :**

.....

.....

ANNEXE 3

Schéma reprenant les « marqueurs » d'une démarche d'éducation populaire dans le cadre d'une demande d'agrément « JEP »



DIEPVA/SD2B – mars 2015

Si l'association est une « tête de réseau », à l'ensemble des marqueurs présentés dans ce document doit se rajouter le marqueur